

Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal du 19 juin 2018

Date de convocation :
15 juin 2018

L'an deux mille dix-huit, le 19 juin, à 20 heures 30, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique, sous la présidence de Mr Sylvain LAMBERT, Maire

Etaient présents : Sylvain Lambert, Eric Moreaux, Martine Merelle, Christian Gatineau, Florent Pruvost, Yves-Olivier Parizot, Sandrine Buisson, Corinne Daverdin et Christian Bou.

Nombre de Conseillers

En exercice : 12

Présents : 9

Votants : 9

Absents excusés et représentés :

Absentes excusées : Christophe Chipault, Aurélie Grand, Sandrine Moreira Da Cruz

Secrétaire de séance : Yves-Olivier Parizot

Monsieur Yves-olivier Parizot est élu secrétaire de séance.

1-Présentation bilan 2017 bibliothèque

Véronique Galonnier présente le bilan de la bibliothèque pour l'année 2017 et le début de l'année 2018.

2- Approbation du procès-verbal du 12 avril 2018

Monsieur le Maire fait lecture du PV du 12 avril 2018. Celui-ci est alors approuvé à l'unanimité.

3- Indemnités de conseil et de budget au comptable-année 2018

Le conseil municipal après en avoir délibéré à 7 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention:

- accorde au Comptable, Monsieur Franck ABBAL, au titre de l'année 2018 une indemnité totale de 190.87€ brut soit 172.68€ net :
- Indemnité de conseil fixée à 145.14 € brut
- Indemnité de budget fixée à 45.73 € brut

4- CIG-Expérimentation de la médiation préalable obligatoire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- D'adhérer à l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire et de confier cette mission au CIG de la Grande Couronne,
- D'autoriser M. le Maire à signer la convention à intervenir à cet effet avec le centre de gestion.

5- RGPD-règlement Européen Général sur la Protection des Données

Le conseil municipal, après ouïe de cet exposé et délibérations, approuve à l'unanimité la désignation d'un Délégué à la protection des données (DPD) et autorise le Maire à signer toutes pièces relatives à cette nomination.

Monsieur Lambert est désigné en tant que Délégué à la Protection des Données.

6- Présentation gendarmerie

Le Major Nicolas Berthet explique l'enjeu de la « participation citoyenne ». L'objectif étant de signaler tout évènement anormal sur la commune.

Cela permet de réduire la délinquance, de rassurer les administrés et de souder les liens de voisinage.

7- Région Ile-de-France Mobilités : Mise en place d'un service public de location longue durée de vélos à assistance électrique

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Donne son accord pour la mise en place d'un service public de location longue durée de vélos à assistance électrique sur le territoire de Rochefort-en-Yvelines;
- Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes décisions utiles à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les actes et documents relatifs à cette fin.

8- Tarifs communaux 2018/2019

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de garder les tarifs appliqués actuellement pour l'année 2018-2019.

9- Bibliothèque-Vente de livres

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- accepte la vente occasionnelle du 1er juillet 2018 au 31 décembre 2018 inclus d'ouvrages provenant de dons ou de livres désherbés selon les critères définis ci-dessus
- fixe le prix de vente à 0.50€, 1€ ou 2€ selon le format (poche, relié, beaux-livres)
- décide de reverser les fonds sur le budget communal

10- Comité des fêtes-subvention complémentaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte

- décide d'attribuer la somme de 811.17 €uros au Comité des fêtes de Rochefort-en-Yvelines
- dit que les crédits sont prévus à l'article 6574 du budget primitif 2018

11- Compteur Linky

Monsieur le Maire informe que la pose du compteur Linky est réglementée et qu'à ce titre, la commune n'est pas en droit de s'y opposer.

Chaque administré peut s'opposer ou accepter la pose de ce compteur. Il ajoute que les élus accompagneront les administrés si ceux-ci rencontrent des difficultés à faire valoir leur choix.

12- Informations et questions diverses

- DIA
- DP et PC sur la commune
- ADAP
- Remboursement de l'assurance suite au sinistre

La séance est levée à 00h00.

Le Maire
Sylvain LAMBERT

